



SUNREF

**le financement de projets d'efficacité énergétique
et d'énergie renouvelable**

17 Février 2016



0

Sommaire

- 1. Le financement de projets d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable au moyen de l'intermédiation bancaire : approche et portefeuille AFD**
- 2. SUNREF Tunisie**



1 - Le financement de projets d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable au moyen de l'intermédiation bancaire : approche et portefeuille AFD

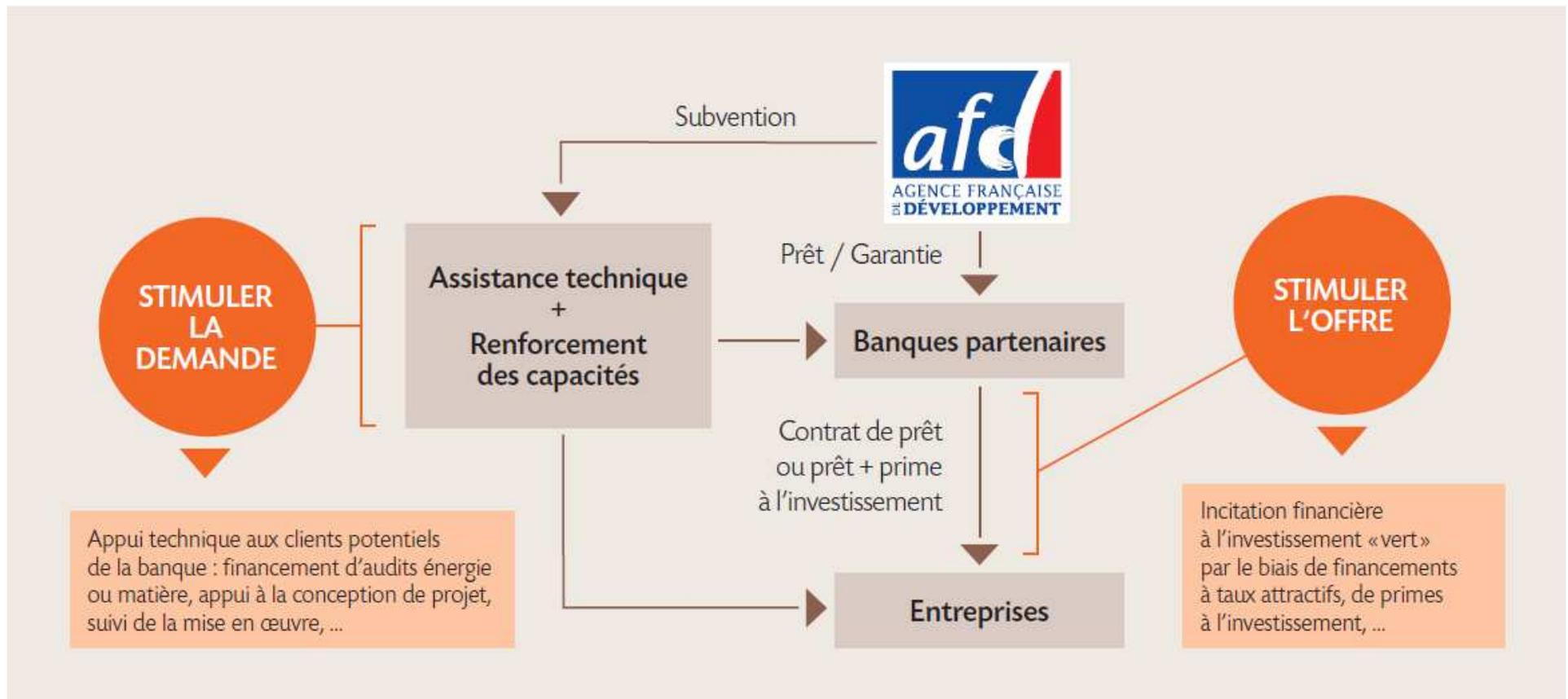


1.1

Objectifs des appuis proposés par l'AFD aux institutions financières

- Décliner une politique publique (notamment Energie renouvelable et efficacité énergétique) vis-à-vis d'acteurs que l'AFD ne peut financer en direct
- Accompagner les institutions financières à financer des projets innovants et des marchés peu matures
- Renforcer et structurer les intermédiaires financiers publics ou privés
- Étendre l'accès aux services financiers pour les porteurs de projets privés
- Renforcer la compétitivité du secteur privé

2.1 Schéma opérationnel



2.1

Une approche intégrée pour soutenir l'offre et la demande de financements « verts »

- Les instruments mobilisés pour l'appui à l'offre de financement sont :
- le refinancement des banques par des ressources adaptées en termes de taux et de maturité ;
- le renforcement des capacités internes des banques et le soutien à la demande de financement,
- des primes à l'investissement versées directement aux porteurs de projet pour favoriser l'émergence de projets innovants et/ou risqués,
- en tant que de besoin, la possibilité de partager du risque avec les banques partenaires à travers les garanties ARIZ (individuelles ou de portefeuille) ou, potentiellement, un cofinancement sélectif d'opérations de plus grande taille.

2.2

SUNREF : quelques repères

SUNREF en chiffres (fin 2014)

- Plus de **35 projets** déployés avec succès depuis 2006 par l'AFD
- Plus de **50 institutions** financières partenaires
- Plus de **2 milliards d'euros** de prêts accordés par l'AFD... dont plus d'**1 milliard d'euros** déjà versé

Résultats et impacts

- Réduction de **14 millions de tonnes** équivalent CO₂/an
- Economie de plus d'**1 milliard de KWh/an**
- Création de **300 000 KW** de nouvelle capacité verte
- Production de **1,5 million de MWh/an** d'énergie verte

Update 2015

- 39 projets en instruction
- 2,5 milliards de prêts versés

2.2

SUNREF : quelques repères

Le développement de l'offre SUNREF



2.2

SUNREF : une facilité pour le financement de l'EE et de l'ER

Banques partenaires : banques commerciales ayant manifesté un intérêt pour la thématique de l'énergie durable et qui répondent de manière satisfaisante aux diligences conduites par l'AFD

Un programme de plusieurs composantes :

- des mécanismes d'incitation financière et/ou de l'assistance technique et
- des financements à long terme

L'objectif des mécanismes d'incitation financière et/ou de l'assistance technique est :

- D'encourager les **innovateurs/précurseurs** et de lancer la dynamique d'investissement
- De récompenser les projets à **haute Efficacité Energétique**
- D'aider à informer et à **sensibiliser**
- De fournir le **soutien technique** nécessaire
- De permettre l'investissement dans des projets **commerciallement viables** et à fort effet de démonstration, contribuant ainsi à la création d'une offre de financement non-subventionnée sur le long terme

2.2

SUNREF : les secteurs prioritaires

	Industrie	Services	Particuliers et professionnels	Agriculture
Maîtrise de l'énergie : efficacité énergétique et énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> ■ Efficacité énergétique des process industriels ■ Développement des énergies renouvelables (producteurs d'énergie indépendants, valorisation de la biomasse par l'agro-industrie, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Efficacité énergétique des bâtiments ■ Énergies renouvelables de petite échelle 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Habitat à haute performance énergétique ■ Chauffe-eau solaires, bio-digesteurs. Solaire Photovoltaïque ■ Électroménager classe A+ : climatisation, réfrigérateur, lave-linge... 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Méthanisation des déchets agricoles ■ Accès à l'énergie : systèmes d'énergie solaire photovoltaïque pour l'irrigation
Performance environnementale	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réduction des émissions de polluants et mise en conformité environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement de la certification environnementale des services (tourisme...) ■ Recyclage et assainissement pour les collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Habitat à haute qualité environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conversion à l'agriculture raisonnée / biologique ■ Exploitation durable des forêts

2.3

SUNREF : une facilité pour le financement de l'EE et de l'ER – focus sur l'assistance technique

L'ASSISTANCE TECHNIQUE

- Appuyer les banques pour favoriser le financement du secteur de l'Energie durable:
 - En fonction des besoins, appui dans l'identification, l'analyse technique et financière des projets d'énergie durable et le suivi de leur réalisation
 - Aide à la génération du **pipeline de projets**
 - **Evaluation** de la faisabilité **technique** et de la **viabilité financière** des projets (avis technique)
 - Communication produit, stratégie et **campagnes marketing**, participation aux rendez-vous clients
 - Formations, mobilisation d'expertises ponctuelles ou de long terme, etc.

- Appuyer les porteurs de projets dans la structuration de leur demande de financement
 - Financement d'études de faisabilité si nécessaire
 - Appui dans l'élaboration des demandes de financement

- Fait la liaison avec les **pouvoirs publics**, les entreprises et d'autres intervenants



2 - SUNREF Tunisie



2.1 SUNREF Tunisie

Une premier projet conduit sur la période (2009 - 2012):

- **Ligne de crédit de l'AFD 40 M€** (avec deux banques partenaires BIAT et UBCI)
- **Subvention de l'UE de 3 M€** (de bonification des taux d'intérêt et versée sous forme de prime upfront)
- **Subvention de 1, 3 M€** (pour le financement du renforcement des acteurs du projet (mise en oeuvre par l'ANME et l'ANPE)
- **Durée du projet > 5 ans** jusqu'à 12 ans avec un différé entre 1 an et 3 ans
- **Investissements éligibles** EE, ER, Dépollution et valorisation des déchets

2.2 SUNREF Tunisie

Bilan du premier projet conduit sur la période (2009 - 2012):

- **18 projets financés mais aucun projet d'énergie renouvelable**
 - 60% des projets financés relevaient du domaine de la dépollution ou de la valorisation de déchets et 40% des projets étaient consacrés à des investissements d'efficacité énergétique
- **Les entreprises financées de moyenne à grande (le montant moyen était de de 2,1 M€)**
- **L'ensemble des projets financés ont permis :**
 - des économies d'énergie de 540 GWh par an,
 - une réduction des émissions CO2 de plus de 110 000 tonnes par an
 - le traitement et le recyclage de plus de 47 000 tonnes de déchets par an.
 - installation de systèmes de cogénération d'une capacité totale de 20 MW

2.3 SUNREF Tunisie

Nouveau projet de ligne de crédit d'un montant maximum de 100 M€ (AFD et BEI)

- **Destinée prioritairement au PME** (un objectif du financement d'une centaine de PME)
- **Entreprises privées** (industrie et secteur tertiaire)

Subvention sur la Facilité d'Investissements pour le Voisinage (FIV), financement de l'Union Européenne montant de 13,2 M€ qui finance principalement:

- **L'assistance technique en faveur des acteurs du projet** : banques partenaires, agences techniques et entreprises.
- **Des primes à l'investissement modulées en fonction de la nature de l'investissement, de son temps de retour et des dispositifs d'appui existants** (dont le Fonds de Transition énergétique)

2.4

SUNREF Tunisie Investissements éligibles

■ Les investissements de maîtrise de l'énergie:

- **Efficacité énergétique** (cogénération, équipements plus sobres, systèmes de régulation, etc.)
- **Energies renouvelables** (notamment le photovoltaïque connecté au réseau ou non, chauffe-eau solaire, éolien , etc.)

■ Les investissements de dépollution

- End of pipe (filtrage des fumées, station de prétraitement, installations de contrôle de la pollution, etc. en complémentarité avec le FODEP et la ligne FOCRED
- et de valorisation des déchets

■ Durée des prêts > 5 ans avec un différé



Merci de votre attention

Wided Ben Naceur, chargée de mission – AFD Tunis

bennaceurw@afd.fr

<http://tunisie.afd.fr>

Vous pouvez télécharger la plaquette SUNREF sur le site de l'AFD:

http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/THEMATIQUES/AFD_3_volets_SUNREF_VF_v07.pdf

et bientôt la mise en ligne du site dédiée avec un espace réservé à chaque projet